

Le Conseil municipal de la commune d'Herblay-sur-Seine, légalement convoqué le 19 juin 2026, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe ROULEAU.

Le nombre de Conseillers :

En exercice : 39

Présents : 36

Votants : 39

SECRETAIRE DE SEANCE : Sarah NEROZZI BANFI

QUESTION N°004

OBJET : RAPPORT D'ACTIVITES 2024 DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES ENERGIES DU VAL D'OISE

ETAIENT PRESENTS :

M. Philippe ROULEAU, Maire, Vice-président du Conseil départemental du Val d'Oise,
M. Philippe BARAT, Mme Nadine PORCHEZ, M. Johann ROS, Mme Sarah NEROZZI-BANFI,
M. David GOSSET, Mme Séverine GOMES, M. Philippe VONMEURS, Mme Marlène MATHIOT,
M. Dominique ROUSSEL, Mme Sophie LEVASSEUR, M. Benoit VINCENT, Adjoints au Maire,
M. Gérard PIPAT, Mme Evelyne LARGENTON, Mme Catherine LIGNIER, Mme Adèle ALBERT-ETIENNE, M. Xavier DAUDE, M. Christian CHAPELLON, M. Philippe LEVEQUE, Mme Sofia RODAS-PAWLOFF, Mme Marianne PATARIN, Mme Yasmina SOLTANI à partir du point n°002,
Mme Samira BELMOKHTAR, Mme Oriane SIMON, M. Mounir BAYACH, Mme Céline FLAVENOT, M. Michaël BAUMGARTNER, Mme Sohane ZADIGUE-BAPTISTE, M. Axel LEGRAND,
M. Nathan BOROWIECKI, Mme Nathalie CHAUFFOUR, M. Philippe CERISIER, Mme Cécile RILHAC, Mme Elya CONZA, M. Olivier DALMONT, Mme Cécile JOBIN, Conseillers municipaux.

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES :

Mme Linda SAGET a donné pouvoir à M. David GOSSET,
Mme Yasmina SOLTANI a donné pouvoir à Mme Nadine PORCHEZ, jusqu'au point n°001,
M. Mohamed EL BAGHDADI a donné pouvoir à M. Johann ROS,
M. Anisse MAGRI a donné pouvoir à M. Philippe BARAT.

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2026**QUESTION N°004**

OBJET : RAPPORT D'ACTIVITES 2024 DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES ENERGIES DU VAL D'OISE

RAPPORTEUR : Philippe BARAT

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5211-39,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2026/013 en date du 30 mars 2026, créant la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) et en désignant ses membres,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2026/023 du 30 mars 2026 désignant les élus représentant la ville auprès du Syndicat départemental des énergies du Val d'Oise (SDEVO),

Considérant qu'en application des dispositions visées ci-dessus, le rapport d'activité du Syndicat départemental des énergies du Val d'Oise (SDEVO) pour l'année 2024, doit être soumis à l'examen de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,

Considérant que cette question a été examinée en Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 24 juin 2026,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la présentation du rapport d'activités du Syndicat départemental des énergies du Val d'Oise pour l'année 2024.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Et ont, les membres présents, signés au registre.

Pour extrait conforme,

Sarah NEROZZI-BANFI
Adjointe au Maire, Secrétaire de séance



Philippe ROULEAU
Maire d'Herblay-sur-Seine
Vice-président du Conseil départemental
du Val d'Oise





Accusé de réception en préfecture
095-219503067-20260625-Q004DB2026-074-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026